Association
des Bibliothécaires
de France

État et lecture publique en région

L'Association des bibliothécaires français s'élève contre les menaces pesant sur les moyens consacrés par l'État à la lecture publique en région, et notamment sur le dispositif de mise à disposition de conservateurs d'Etat dans les bibliothèques classées. Ce dispositif avait fait l'objet d'un début de réexamen, nécessaire, dans le cadre d'un groupe de travail piloté par la Direction du livre et de la lecture sur les grandes bibliothèques en région. Le groupe de travail, auquel l'Association des bibliothécaires français a participé avait entamé une réflexion prometteuse pour rénover le système des bibliothèques municipales classées et l'adapter aux environnements institutionnels et professionnels actuels. L'Association des bibliothécaires français s'étonne de la disparition de ce groupe de travail, demande la reprise de cette réflexion sous cette forme ou sous une autre et son aboutissement, dans l'optique d'une réaffirmation du rôle et de la présence de l'État dans les politiques, les moyens et les actions de la lecture publique en région.

En attendant la mise en place de ce nouveau dispositif, il est indispensable de continuer à pourvoir les postes d'État en bibliothèque municipale classée sous peine de causer d'importants problèmes de fonctionnement à ces établissements et à leurs réseaux, en élaborant au plus vite les conventions nécessaires.

Adoptée à l'unanimité, moins 7 abstentions lors de l'Assemblée générale du **8 juin 2006** à Paris